



Association pour le développement de l'informatique juridique
siège social : ADBS 25, rue Claude Tillier 75 012 PARIS
[http:// www.adij.fr](http://www.adij.fr)

RAPPORT D'ACTIVITE 2012

LES ACTIVITES PASSEES DEPUIS L'ASSEMBLEE GENERALE DU 8 DECEMBRE 2011

Les activités de l'ADIJ ont porté principalement sur cinq secteurs :

- L'organisation de manifestations : elle en a organisé 14 en 2012 dont la moitié en partenariat, parmi lesquelles un congrès européen ;
- Le fonctionnement des ateliers ;
- La section Jeunes ;
- Les sessions d'orientation des étudiants en M2 Droit et technologies ;
- Les publications.

Les sept Mardis et autres conférences de l'ADIJ :

- **10 janvier** : Mardi de lancement de l'atelier « **Green IT – Technologies et environnement** » sur le thème : « Green IT et IT for green : Solutions pratiques et questions juridiques », animé par Olivia Gast, avocat à la Cour et Pascal Paysant, consultant RSE et IT,
- **14 février** : Les ateliers «Cloud computing » et « Protection des données personnelles » ont organisé une table ronde sur le thème : **Promesses du « Cloud computing » et protection des données personnelles: La remise en question du cadre juridique français et européen**, animée par Mmes Béatrice Delmas-Linel et Nathalie Métallinos.
- **3 avril** : Mardi sur « **Actualité du télétravail dans le secteur privé et la fonction publique** », salle Monnerville par l'atelier de Christine Baudoin.
- **15 mai** : Mardi sur « **L'évolution de la réglementation des paiements électroniques : opportunités pour les entreprises** » avec Cathie-Rosalie Joly pour relancer son atelier.
- **22 mai** : Mardi sur « **Stratégie et organisation des cabinets d'avocats** » avec Dominic Jensen.
- **29 juin** : conférence-formation sur **le Cloud pour les juristes d'entreprise**, avec M^o Béatrice Delmas-Linel, destiné à donner un aspect pratique aux juristes d'entreprise sur les outils du cloud computing. Le public présent était mixte : juriste et avocats
- **10 décembre** : Conférence de l'atelier « **Protection des données personnelles** » : restitution de ses travaux en cours sur le futur règlement communautaire et état des derniers développements au niveau européen (fin novembre).

Les sept manifestations en partenariat :

5 partenaires :

1) En partenariat avec la Chambre des Huissiers au Palais Royal :

- **8 février** : Cocktail d'**inauguration du site www.adij.fr rénové** dans les salons mis à disposition par la Chambre départementale des Huissiers, avec une mini-conférence de Benoît Tabaka. Secrétaire général du Conseil national du numérique, qui a dressé une « Typologie des nouveaux consommateurs du Droit ».

- **23 mars** : Première d'une série de réunions de l'atelier « **Protection des données personnelles** » dans les locaux de la Chambre des Huissiers sur la réforme du cadre européen avec le projet de règlement communautaire en matière de protection des données personnelles.

- **25 septembre**: Mardi sur le thème du « **Droit des noms de domaine** », animé par Cédric Manara, Professeur de droit à Paris I Panthéon-Sorbonne (lauréat 2007 du prix ADIJ). 81 inscrits.

2) En partenariat avec l'EFB :

- **23 mars** : **Formation sur les logiciels du cabinet d'avocats**, par M. Dominic Jensen, organisée en partenariat avec l'EFB, dans le cadre de la formation continue des avocats

3) En partenariat avec RuraliTIC 2012 :

-**12 et 13 Septembre** : L'ADIJ était partenaire des organisateurs des journées "**RuraliTIC**" sur l'**aménagement numérique des territoires**, qui se sont tenues à Aurillac, à la manière d'une université d'été, avec le concours actif de Grégoire Mainçon Vitrac et de l'atelier de Danièle Véret.

Un grand succès (700 personnes) et la présence de l'ADIJ dans trois sessions a été très appréciée pour son approche opérationnelle :

- Gérer l'e réputation de l'élu (4 intervenants : 3 avocats dont Danièle Veret et un député).
- L'e-déontologie des fonctionnaires territoriaux.
- L'image de marque des collectivités sur Internet : obligation, responsabilité

4) En partenariat avec la DGRI (Deutsche Gesellschaft für Recht und Informatik e.V.):

- **12 et 13 octobre** : **rencontres franco-allemandes à Francfort** :

Après un speech de bienvenue et une courte présentation des deux associations par leurs présidents MM. Pascal Petitcollot et Matthias Scholz, Nathalie Metallinos est intervenue dans un échange de vues franco-allemand sur la **proposition de règlement européen relatif à la protection des données personnelles**. Elle en a débattu avec son homologue allemand à la DGRI, M° Eugene Ehmann.

La deuxième session était consacrée à la **protection des logiciels** (par le droit d'auteur (brevets) et par les contrats de licence) :

François Wallon est intervenu au nom de l'ADIJ, sur la protection des logiciels tandis que M. Laurent Meister intervenait sur ce thème au nom de la DGRI. Un échange a ensuite eu lieu sur le **droit des contrats de logiciels ou contrats informatiques** par Maître Marc Schuler au nom de l'ADIJ et le Pr. Ruper Vogel au nom de la DGRI.

La prochaine rencontre aura lieu en octobre 2013 à Paris

5) En partenariat avec Juriconnexion :

-22 et 23 novembre : 3èmes Journées Européennes d'Informatique Juridique avec une Conférence Européenne dans l'auditorium de la Maison du Barreau à Paris, sur le thème : « **E-Justice, les nouveaux accès au droit et à la justice dans l'Union européenne** ».

(NB : le terme "E-Justice" désigne l'ensemble des sites et procédures visant à harmoniser la diffusion du droit et la pratique de procédures juridiques et judiciaires dématérialisées dans les Etats membres de l'Union Européenne)

Présidence : M. Fernando Paulino Pereira, Chef d'unité au Secrétariat général du Conseil de l'Union européenne, Président du Groupe de travail E- Law E- Justice (ex JURINFO).

Discours d'accueil et de clôture de Mme le Bâtonnier Christiane Féral-Schuhl

Discours d'ouverture de M. le secrétaire général du ministère de la Justice représentant la Garde des Sceaux

Discours de clôture de M. le secrétaire général du Gouvernement

Près de cinquante intervenants de 11 nationalités différentes et 370 inscrits, de 28 nationalités différentes, principalement des Etats-membres de l'UE.

I - Session générale : Le portail E-Justice, espace collaboratif et plateforme centrale de correspondance du Droit et de la Justice entre les Etats membres de l'UE

II. Session Recherche : Les nouveaux moyens de recherche d'informations et documents juridiques en ligne dans les fonds d'E-Justice.

III - Session Réseaux : Les e-communautés dans l'Union Européenne : espaces ouverts ou fermés ? Des avancées décisives pour la collaboration et la coopération entre les professionnels du droit.

IV. Session Juridique : La dématérialisation des procédures des professionnels du droit dans l'Union Européenne : aspects juridiques, réalisations et perspectives.

Les ateliers

Rappel : L'organisation des travaux des ateliers a été revue en 2011 : la règle est qu'ils se déroulent à huis clos, qu'ils sont libres d'avoir des intervenants et/ou invités ponctuels mais que s'ils fonctionnent en mode conférence avec un public régulier, ils doivent pratiquer une entrée payante (35€) pour les non-membres de l'ADIJ. Ils sont incités à communiquer sur leurs travaux en organisant un « mardi » (ouvert au public) une fois par an. C'est également la formule retenue par les ateliers qui veulent prendre un nouveau départ avec des participants renouvelés. Un vademecum a été réalisé pour les aider dans leur organisation

Ont été particulièrement actifs cette année 2012:

L'atelier « **Protection des données personnelles : pratique, enjeux et perspectives** » animé par Nathalie Metallinos, Guillaume Desgens Pasanau, avocat et ancien chef du service des affaires juridiques de la CNIL., réuni près d'une dizaine de fois.

L'atelier « **Les nouvelles technologies en droit public** » animé par Danièle Véret, Avocat au Barreau de Paris, à l'origine du partenariat avec RuralITIC 2012.

L'atelier « **Droit du travail et nouvelles technologies** » en partenariat avec les Commissions Ouvertes du Barreau de Paris, coanimé par Christine Baudoin et Nicole Turbé-Suetens.

- L'atelier « **Paiement et monnaie électroniques : quelle régulation et quelles opportunités en France et en Europe** » animé par Cathie-Rosalie Joly, avocat au Barreau

de Paris (cathierosalie.joly@ulyes.net) a été relancé le 15 mai avec un « mardi » sur le thème de « L'évolution de la réglementation des paiements électroniques : opportunités pour les entreprises ». Elle veut le réorienter vers les particuliers et les entreprises plutôt que vers les opérateurs.

Un nouvel atelier a vu le jour : L'atelier « **Green IT – Environnement et Technologies** » animé par Olivia Gast, avocate et Pascal Paysant a démarré par un « mardi » le 10 janvier,

L'un des plus anciens ateliers de l'ADIJ a conclu ses travaux : L'atelier « **Espaces numériques de travail (anciennement Dématérialisation)** » animé par Maître Philippe Bazin, a clôturé ses travaux le **14 juin** par une réunion de travail publique sur le thème : « le Référentiel Général de Sécurité » (article dans Archimède de septembre) ;

En sommeil en 2012 :

L'atelier « **Transmédia** » : reprise à confirmer par Max Chouzier ;

L'atelier « **Cybercriminalité** » animé par Myriam Quémener, Avocat Général à la Cour d'appel de Versailles.

L'atelier « **Pratique des technologies au service du droit : panorama des outils d'information, de communication et de formation** » animé par Jean-François Figuié, directeur général adjoint de EFE Formation (jffiquie@efe.fr)

Disparu :

L'atelier « **Informatique mondialisée : quelles incidences juridiques pour les entreprises utilisatrices de l'informatique mondialisée ?** » animé par Bruno Langlois, Avocat au Barreau de Paris blanglois@newton-law.com a cessé brutalement ses activités.

Un atelier est à relancer ou à clôturer :

- L'atelier « **Chiffrage des préjudices dans le domaine de l'informatique, des nouvelles technologies et techniques associées : approche méthodologique, juridique et technique** » animé par Claude Bodeau, expert judiciaire en informatique et techniques associées (NTIC) (claudobodeau@neuf.fr) et Sandrine Le Mao (sandrine.lemao@cdassocies.fr)

(voir plus loin les ateliers attendus en 2013)

La section Jeunes

Suivi des activités de la « section Jeunes »

Les activités de la section Jeunes ont fait l'objet de deux réunions de suivi, organisées par Karima Ben Abdelmalek, le **24 mai** et le **30 août**. Elles ont porté sur les points suivants :

a) Les réseaux sociaux

Les jeunes de l'ADIJ sont en charge du relais des informations (annonce de conférence, de mardi, d'informations juridiques autour des TIC) sur différents réseaux sociaux notamment Facebook, LinkedIn, Tweeter. Deux nouveaux membres de la section jeunes sont maintenant en charge de FB : Max Chouzier et Marylou Garcias (Nanterre) et Cynthia Verdier, déjà membre l'an passé, continue le suivi sur Tweeter malgré son départ en province.

b) **Travaux sur le site de L'ADIJ** : Depuis la rénovation du site en début d'année, les deux jeunes qui s'en sont chargés (Aurélien Maire et Boris Paulin), en coordination avec Fabien

Waechter, continuent la maintenance. Ils vont organiser une nouvelle session de formation pour les responsables d'atelier, afin de leur permettre de saisir directement les informations qui leur semblent importantes.

Les jeunes ont également repris les « portraits » : entretien avec des professionnels mis en ligne sur le site sous forme audio (podcast) + textes et photos. Prochain : Joël Ferry :

Colonel de gendarmerie, en charge de la cybercriminalité

Madame Anne Souvira : commissaire, chef de la BEFTI

Frédéric Pollaud-Dullan : professeur PI/NTIC

Laurent Caron : Avocat au barreau de Paris et membre de l'ADIJ.

c) **Rapporteurs des Mardis et ateliers** : Recrutement des rapporteurs pendant les sessions d'orientation des étudiants.

d) **Prix ADIJ – Christian Hazard**

Les jeunes travaillent à la pré-sélection des blogs et comptes remarquables pour les proposer à l'ADIJ pour le prix remis en fin d'année.

e) **Offre de stage** : Les jeunes ont fait la demande d'un espace sur le site de l'ADIJ réservé au dépôt des offres et demandes de stage pour aider les étudiants dans cette tâche difficile. L'ADIJ a envoyé un mailing dans ce sens à l'ensemble de ses adhérents et sympathisants pour leur demander de nous envoyer, en priorité, les propositions de stage que nous transmettrons aux étudiants par le biais de la section jeunes.

f) **Publication** : Outre les comptes rendus des conférences, les étudiants sont associés à la rédaction du livre « 101 questions sur... » Pour ce faire, un espace collaboratif sur le web est ouvert pour le dépôt des informations des différents rédacteurs.

g) **Promotion de l'ADIJ auprès des jeunes** : la section jeune propose à l'ADIJ d'insérer une lettre de présentation de l'association à l'intérieur du dossier d'admission des élèves en Master 2 et également de demander aux universités que l'ADIJ puisse être présente lors des journées de présentation des Master 2 aux étudiants. Sylvie Chevillotte et Karima Ben Abdelmalek sont en contact avec les universités pour tisser ce partenariat.

Par ailleurs, une demande de partenariat est récemment venue des étudiants d'Assas eux-mêmes via l'association de leur Master, partenariat selon lequel l'ADIJ communiquerait sur leurs conférences, lesquelles communiqueraient, en échange, sur l'ADIJ.

Les sessions d'orientation professionnelle des étudiants en M2 Droit et TIC

Destinées à permettre aux étudiants en droit des TIC de rencontrer les professionnels de ce secteur, les sessions d'orientation professionnelle se sont diversifiées en 2011 dans la mesure où l'Université Paris-Sud 11 de Sceaux n'a plus l'exclusivité : Paris X Nanterre s'y est ajoutée puis cela a été le tour de Paris I et du Master 2 Droit du commerce électronique et de l'économie numérique d'accueillir des professionnels du E-commerce.

En 2012, chaque université a eu sa date et son thème. L'an prochain, il serait souhaitable d'améliorer la manière de faire, en ouvrant notamment chaque session à d'autres étudiants, d'autres universités. Il serait souhaitable par ailleurs de relancer les portraits des intervenants pour attirer les jeunes. Différentes universités nous accueillent avec chaque fois un thème en rapport avec leur Master :

- Paris X Nanterre (Catherine Schnall Prebissy)
 - 2011 : Les métiers d'Avocats et juristes d'entreprises. L'an dernier, à l'issue de cette présentation, tous les étudiants présents avaient adhéré à l'ADIJ avec le soutien financier de l'université.

- **28 mars 2012** sur le thème « Les métiers des nouvelles technologies du secteur public ».
- Paris V Descartes-Malakoff (Mme Le Goffic)
 - **1^{ère} session le 2 avril 2012** sur le thème des « Professions réglementées dans le domaine des nouvelles technologies », pour les étudiants du Master 2 "Droit des activités numériques", codirigé par Madame Caroline le Goffic.
 - 2^o session le 29 octobre 2012** sur le thème des "Professions réglementées dans le domaine des nouvelles technologies »

. Paris I Panthéon-Sorbonne (avec Cédric Manara et Judith Rochefeld)

Session du **17 décembre 2012 du** Master 2 « Droit du commerce électronique et de l'économie numérique » de l'Ecole de droit de la Sorbonne, dirigé par Madame Judith Rochfeld sur le thème des "Métiers du droit du commerce électronique". Séance non réservée aux seuls étudiants du Master qui l'accueille. Salle susceptible de recevoir autant d'étudiants que l'année dernière, donc également ceux qui sont inscrits dans d'autres Masters Droit des technologies (ou Droit de la propriété intellectuelle).

Dans l'ensemble, les sessions marchent bien, les étudiants sont enthousiastes. Il nous faut rester attentifs au calendrier pour que les étudiants soient présents et disponibles (plutôt programmer les sessions entre Octobre et Janvier / Février).

Pour les intervenants, la question du lieu est importante. Il est parfois difficile de demander à un professionnel d'être à 17 ou 18h à Sceaux ou à Malakoff.

Nous discutons avec les différentes universités pour panacher les lieux : Si la session est obligatoire dans leur cursus, la session reste dans leur université, de plus les universités sont attachées à faire venir les intervenants dans leur propre université. Mais parfois l'éloignement des universités rend difficile la venue des intervenants, surtout aux horaires prévus (17h30 ou 18h)

Il faudrait également envisager d'organiser des sessions ~~sur~~ à Paris pour plusieurs masters en même temps (voir avec les profs)

Prévisions 2013 :

Reporté 2013 :

- Pour cause de congé maternité, la session de Paris X Nanterre (Catherine Schnall Prebissy)

- du 11 décembre à fin janvier début février, la session de l'Université Paris-Sud 11 de Sceaux (A .Latreille et A. Bensamoun) : Juristes d'entreprise et avocats IT ;

- Demande à V-L Bénabou (Versailles Saint-Quentin en Yvelines) pour une session en janvier ou février sur les professions enseignement/Recherche.

Reste la question d'Alexandra Bensamoun sur la session CV : nous souhaitons refaire la session sur les CV et lettres de motivation, mais notre intervenant de l'an dernier William Carghill n'est pas joignable. Nous cherchons quelqu'un pour le remplacer avant de proposer une nouvelle date sur ce thème.

Les publications

1) Revue Archimag :

n°251, février : « Professionnels et rémunération pour copie privée » par Sophie Soubelet-Caroit

Guide pratique N°45 Mars 2012

Les réseaux sociaux investissent l'entreprise « De nouveaux risques juridiques » par Christine Baudoin

n°253, avril : « Protection des données à caractère personnel : la réforme du cadre européen » par Nathalie Metallinos

n°255, juin : « Organisation documentaire, veille, knowledge management : l'impact de l'information sur le modèle économique des métiers de l'avocat » par Dominic Jensen

n°257, septembre : « Le Référentiel général de Sécurité (RGS) » par Philippe Bazin

n°259, novembre : l'E-Réputation de l'élu par Danièle Véret

Thèmes 2013 :

« E-Justice »

« Les noms de domaine. Questions d'actualité »;

« E-déontologie des fonctionnaires territoriaux, que dit le droit ? »

« L'image de marque des collectivités sur Internet : obligations, responsabilités, valorisation... ».

2) Les éditions Lamy étant également partenaires de RuraliTIC, co-signature de l'édito de la Revue Lamy des Collectivités Territoriales du mois de juillet/août (qui a largement fait état de RuraliTIC 2012 et qui a été distribuée aux participants à cette université d'été), par le Président de l'ADIJ partenaire de la manifestation, et Grégoire Mainçon-Vitrac comme rédacteur en chef de la RLCT et partenaire également de RuraliTIC.

3) Les éditions Lexbase, qui hébergent gracieusement le site www.adij.fr ont contribué, comme les années précédentes, à la rédaction et à la publication des comptes rendus des « mardis » et des ateliers.

4) Projet de livre collectif des éditions Diateino :

L'ADIJ a engagé la réalisation d'un ouvrage collectif sur les questions juridiques posées par l'utilisation des médias sociaux, qui sera intitulé : "101 questions sur les technologies de l'information, du bon usage des nouveaux médias"

Les Éditions Diateino publient une collection sur les médias sociaux pour les professionnels et viennent de lancer une collection intitulée 101 questions, avec un premier titre : "101 questions sur les réseaux sociaux d'entreprise" et un second sur Twitter.

Partant du constat de la méconnaissance des problèmes juridiques posés par l'utilisation des médias sociaux par les chefs d'entreprise, les blogueurs, les utilisateurs des médias sociaux et les particuliers en général, Diateino a l'intention de publier un guide pratique identifiant les principaux problèmes qui se posent, avec des réponses claires, simples, accessibles aux non juristes. Ce guide pourrait s'insérer dans la collection 101 Questions. Les travaux récents des ateliers de l'ADIJ portant sur ces sujets, Diateino souhaite réaliser ce livre en collaboration avec

l'ADIJ, selon la formule qui conviendra à l'association : contrat classique d'auteur avec une rémunération de 8 à 10 %, évoluant selon le nombre d'exemplaires vendus, ou coédition.

Proposition de Cédric Manara pour piloter la réalisation de cet ouvrage et y travailler au cours du premier trimestre 2013, avec une équipe d'étudiants de troisième cycle de Paris II :

Les disciplines juridiques touchées par les usages des réseaux sociaux étant multiples - droit du travail, droit de la vie privée et des données personnelles, propriété intellectuelle, procédure, etc. -, il lui paraît en effet pertinent qu'une équipe s'y attelle - plutôt qu'une personne seule -, chaque membre ayant son domaine de compétence. Et les plus jeunes sont aussi les meilleurs connaisseurs des médias sociaux !

Définir la liste des questions, et animer l'équipe qui écrira les réponses (il en rédigera aussi). Il assurera l'unité de style et de forme, mais aussi garantira la bonne tenue de l'ensemble (la direction scientifique, en d'autres termes ; s'il n'est pas, par exemple, un spécialiste de droit du travail, il sait quelles décisions importantes ont été rendues en la matière et peut donc vérifier qu'aucun matériau important n'a été négligé).

Suivi avec Christine Baudoin, Vice-présidente de l'ADIJ, en charge de ce projet.

Le site

Site www.adij.fr rénové :

- Responsabiliser les chefs d'atelier pour que les contenus soient mis à jour régulièrement. Des sessions de formation à l'utilisation des blogs de chaque atelier sont prévues pour leurs responsables d'atelier. A ce jour, seuls 3 des 15 ateliers ont été formés. A venir : ceux de Nathalie Metallinos, de Laurent Caron et de Danièle Véret.

Le prix ADIJ Christian-Hazard

Le prix ADIJ Christian-Hazard 2011 a été remis à **Julien Le Clainche**, « pour l'ensemble de son œuvre » et en particulier pour son compte Twitter https://twitter.com/#!/droit_ntic, en préambule à la réunion du Conseil d'administration du lundi 16 janvier 2012 au Sénat, en présence de de Mme le Bâtonnier Christiane Féral Schuhl, membre de droit.

Exceptionnellement, deux autres prix ont été décernés en 2011 :

- Prix de l'innovation à Aurélien Maire pour son compte Twitter https://twitter.com/#!/v_l_f et les félicitations du Bureau de l'ADIJ pour sa contribution à la Section Jeunes et au renouveau du site web de l'ADIJ ;
- Prix Spécial du Jury à Cynthia Verdier pour son implication dans les activités de l'ADIJ

Le prix ADIJ Christian-Hazard 2012 a été remis à **Miroslav Kurdov** à l'issue de l'Assemblée générale du lundi 10 décembre 2012, à la Maison du Barreau.

Lauréat a été choisi par un jury composé des anciens lauréats et juristes de ce même prix, à savoir : Julien Le Clainche (lauréat 2011) ; François Guy (lauréat 2010) ; Frédéric Glaize (lauréat 2009) ; Ronan Hardouin (lauréat 2008) ; Cédric Manara (lauréat 2007) ; Benoit Tabaka (lauréat 2006) ; Xavier Strubel (lauréat 1987) et Karima Ben Abdelmalek (lauréate 2005).

Miroslav Kurdov est un juriste IP/IT qui travaille actuellement pour le Cabinet BREV&SUD (basé à Montpellier et à Bleger-Rhein). Il intervient dans le domaine des nouvelles technologies dans le cadre de dossiers relatifs principalement aux noms de domaine (audits, surveillance, contentieux...).

Il est diplômé d'un 1^{er} Master 2 de Droit du Multimédia et des Systèmes d'Information de l'université Robert Schuman de Strasbourg et un 2nd Master 2 en Droit de la propriété intellectuelle au CEIPI.

Parmi les différents bons candidats qui étaient sur la liste, Miroslav Kurdov a convaincu le jury pour ses activités particulièrement remarquées sur le web, avec son blog www.ticproquo.com crée en 2008, son compte twitter **@TICproQuo** toujours très actif et en particulier, pour son blog www.Sketchlex.com qui est une initiative très originale !

Sketchlex est un blog consacré à la visualisation du droit des TIC, à savoir la représentation de données juridiques sous forme d'infographie. Il a été mis en ligne en août 2011. Depuis quelques années, Miroslav Kurdov a développé un intérêt tout particulier pour la visualisation d'informations sous forme de schémas, de graphiques et autres visuels. Pour voir un exemple de ce qu'il fait, je vous invite à aller voir son schéma sur l'évolution de la durée des droits d'auteur: <http://sketchlex.com/23/01/2012/schemas/duree-protection-oeuvre-droits-auteur/>). Plusieurs autres infographies sont en cours de réalisation.

Sketchlex possède également un compte Twitter **@sketchlex** qui a pour but de relayer ses nouvelles publications et dispose depuis peu d'une **page Facebook** dont l'objectif est de partager des articles et autres infographies.

Le bureau de l'ADIJ remercie la section Jeunes pour la pré-sélection et les membres du Jury pour la sélection du lauréat, ainsi que les éditions Lamy et les éditions Lexbase qui lui ont offert et remis le prix, comme chaque année.

LES ACTIVITES PREVUES POUR 2013

LES MARDIS DE L'ADIJ ET AUTRES CONFERENCES

- Neuf « mardis » sont d'ores et déjà prévus pour 2013 :

- **12 février** : « L'avenir d'Hadopi »: le suivi des travaux de la mission Lescure chargée de faire des propositions de dispositifs d'action publique permettant de favoriser le développement des oeuvres et des pratiques culturelles numériques et d'assurer l'accès de tous à celles-ci, de soutenir la création et la diversité, de valoriser leurs retombées économiques pour le territoire national, et de lutter contre la contrefaçon commerciale"

par Sophie Soubelet-Caroit (atelier « DADVSI »). Voir si partenariat possible avec le groupe de travail du barreau de Paris pour étoffer la liste des intervenants.

- **26 mars** : « L'e-réputation de l'élu et la protection de l'image des collectivités territoriales via les outils de nouvelles technologies »

par Danièle Véret (atelier « Nouvelles technologies en droit public ».

- **16 avril** : «Jeux en ligne: sécurité informatique et enjeux juridiques » par Isabelle Landreau et Myriam Quemener (atelier « Cyberdélinquance »)

- **24 avril** : Conférence de l'atelier « Droit du travail et nouvelles technologies » en partenariat avec les Commissions Ouvertes du Barreau de Paris, coanimé par Christine Baudoin et Nicole Turbé-Suetens avec l'intervention de Jean-Emmanuel Ray.

- **7 mai** : « L'externalisation, aspects juridiques, technologiques, sociaux » par Frédéric Mascré, Avocat à la Cour, et ouverture d'un atelier sur ce thème.

- **A programmer** :

- « Vente de produits marqués sur Internet: vers une libéralisation du marché ? » par Sandrine Petoit et Myriam Quemener (atelier Cyberdélinquance) ;

- un « Mardi » sur « La future chaîne de production du droit » : les outils collaboratifs pour coproduire la loi et les médias sociaux pour la discuter avec les citoyens par Benoît Thieulin, créateur et directeur associé de La Netscouade
- « E-learning, formation initiale et continue en droit », par l'atelier « Pratique des nouvelles technologies au service du droit » en liaison avec Juriconnexion, EFE, Lexbase et l'AFJE. La formation initiale suppose un travail avec les universités sur l'introduction de ces nouveaux outils de formation dans les cursus de droit (voir avec JFF, J. Gasnault et S. Cottin) ;
- Un « Mardi » de l'atelier Transmédia (voir la date du report avec Max Chouzier);

Ateliers :

Continuent leurs activités :

L'atelier « **Protection des données personnelles : pratique, enjeux et perspectives** » animé par Nathalie Métallinos, Guillaume Desgens Pasanau, avocat et ancien chef du service des affaires juridiques de la CNIL., réuni près d'une dizaine de fois (23 mars, 3 mai, 22 mai, 21 juin, 9 juillet, 6 septembre, 6 novembre, 4 décembre)

L'atelier « **Les nouvelles technologies en droit public** » animé par Danièle Véret, Avocat au Barreau de Paris (20 janvier, 2 juin, 29 juin RuraliTIC)

L'atelier « **Droit du travail et nouvelles technologies** » en partenariat avec les Commissions Ouvertes du Barreau de Paris, coanimé par Christine Baudoin et Nicole Turbé-Suetens.

L'atelier « **Paiement et monnaie électroniques : quelle régulation et quelles opportunités en France et en Europe** » animé par Cathie-Rosalie Joly, avocat au Barreau de Paris (cathierosalie.joly@ulyes.net) a été relancé le 15 mai avec un « mardi » sur le thème de « L'évolution de la réglementation des paiements électroniques : opportunités pour les entreprises ». Elle veut le réorienter vers les particuliers et les entreprises plutôt que vers les opérateurs.

L'atelier « **Green IT – Environnement et Technologies** » animé par Olivia Gast, avocate et Pascal Paysant a démarré par un « mardi » le 10 janvier, puis réunion le 27 juin ;

Trois nouveaux ateliers sont prévus ou à l'étude pour démarrer en 2013 :

- L'atelier « **Open gouv – réutilisation des données publiques** » animé par Patrice Platel avec Alexandre Quintard ?) : voir la proposition de directive du 12.12.2011 (COM(2011) 877 final - 2011/0430 (COD) modifiant la directive 2003/98/CE concernant la réutilisation des informations du secteur public
- L'atelier « **Externalisation** » animé par Frédéric Mascré (Mardi inaugural le 7 mai)
- L'atelier « **Nouvelle chaîne de production du droit** » animé par Benoît Thieulin
- L'atelier « **Informatique de santé : aspects juridiques et techniques** » animé par Laurent Caron, avocat au Barreau de P Attendus en 2013 :

Deux ateliers vont être relancés en 2013 :

- L'atelier « **Droit d'auteur et droits voisins dans la société de l'information : enjeux, mise en œuvre et perspectives** » coanimé par Sophie Soubelet-Caroit, avocat au Barreau de Paris (ssc@soubelet-avocat.com) et Antoine Latreille, Professeur à l'Université Paris-Sud

(antoine@latreille.name) sera relancé par un « mardi » le 12 février 2013

- L'atelier « **Cloud computing** » qui avait clôturé ses travaux l'an dernier va être relancé par Béatrice Delmas-Linel avec d'autres problématiques (données bancaires) dans la foulée de la formation du 29 juin.

Autres ateliers à réactiver :

- L'atelier « **Transmédia** » : reprise à confirmer par Max Chouzier ;
- L'atelier « **Cybercriminalité** » animé par Myriam Quémener, Avocat Général à la Cour d'appel de Versailles.
- L'atelier « **Pratique des technologies au service du droit : panorama des outils d'information, de communication et de formation** » animé par Jean-François Figuié, directeur général adjoint de EFE Formation (jffiquie@efe.fr)

Un atelier est à relancer ou à clôturer :

- L'atelier « **Chiffrage des préjudices dans le domaine de l'informatique, des nouvelles technologies et techniques associées : approche méthodologique, juridique et technique** » animé par Claude Bodeau, expert judiciaire en informatique et techniques associées (NTIC) (claudebodeau@neuf.fr) et Sandrine Le Mao (sandrine.lemao@cdassocies.fr)

En 2013, nous veillerons à organiser des Mardis qui regroupent plusieurs ateliers comme Cloud et cyberdélinquance, par exemple.

Autres manifestations à prévoir en 2013 :

- Les rencontres franco-allemandes ADIJ-DGRI en Octobre à Paris
- RuraliTIC 2013